



## Ras le bol des patrons, tous à l'unisson sur leur territoire

jeudi 4 décembre 2014, par [lpe](#)

Le compte pénibilité, c'est comme qui dirait la goutte d'eau qui fait déborder le vase pour tout chef d'entreprise ayant des salariés. Une "usine à gaz" qui, pourtant, devrait être appliquée dès janvier prochain. De quoi mobiliser largement et partout en France. Pourtant qu'entend-on ? *"les cadeaux faits aux patrons"* avec le CICE et le pacte de responsabilité qui devraient les amener à *"prendre leurs responsabilités"*, notamment face au chômage. Des mesures certes positives mais qui ne seront pleinement efficaces qu'en ... 2017.

Alors il faut, sans doute, revenir sur le coeur du problème : *"30 ans de politiques économiques inadaptées, pensées hors-sol, bien loin de la réalité des entreprises"* comme l'expliquaient cette semaine le MEDEF et la CGPME de la Vienne.



Tous, également chefs d'entreprise, déplorent le manque de réalisme des députés et membres du gouvernement qui continuent à mettre en place des mesures inadaptées au fonctionnement réel de notre économie :

*"Prenons ce fameux compte pénibilité"* expliquait Laurent Colas *"pour chaque salarié, il va falloir établir une fiche détaillant par exemple le nombre de kilos de marchandises et autres matières premières portées dans la journée, mesurer l'angle de flexion de leurs genoux et coudes pour chaque tâche... c'est irréaliste et irréalisable."* et Joël Coué d'ajouter *"c'est aussi contre-productif car source de conflits entre le salarié et son patron. Il est évident que nous faisons tout dans nos entreprises pour réduire cette pénibilité au travail qui est contre-productive car source d'arrêts de travail, de manque de rentabilité, c'est du bon sens."*

Pour Emmanuel Gripon, *"les nouvelles obligations qui vont s'imposer aux petites entreprises dès le 1er janvier prochain sont insurmontables : dossier accessibilité, fiches pénibilité... sans compter l'obligation de ne conclure que des contrats de travail à plus de 24 heures par semaine"*.

Pascale Marteau pointait du doigt *"la nécessité, aujourd'hui, avant de mettre un salarié sur un chantier, de lui financer une semaine de formations sur le travail en hauteur, les habilitations électriques, les*

*dangers de l'amiante... Egalement l'obligation pour l'artisan de monter un dossier d'habilitation RGE s'il veut oeuvrer dans la rénovation énergétique à partir de 2015."*



*"J'ai l'impression qu'on fait tout pour tuer le travail manuel dans ce pays" concluait Laurent Colas. Et Michel Mignard d'utiliser l'image du "chef d'entreprise qui est préparé, au quotidien, à faire une course d'obstacles, mais pas quand la configuration des haies et du stade sont modifiées à chaque tour."* En conclusion, Paul-François Arrighi a déploré *"la stigmatisation de ces derniers jours dont ont fait l'objet les représentants patronaux de la part du gouvernement."* Le président du MEDEF a indiqué qu'une pétition, en cours de signature par les chefs d'entreprise, serait prochainement remise en préfecture ; le préfet ayant d'ailleurs reçu les trois représentants des organisations interprofessionnelles ce jeudi.

Au-delà des simples déclarations d'intention, le gouvernement est donc appelé à réagir, et vite, avant que les chefs d'entreprise ne se transforment en bonnets rouges !

CR.